

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents:

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Guerric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote: Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Guerric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

OBJET:

35 - Rééquipement de la Maison de quartier Grette / Butte - Demande d'aide financière auprès de

la CAF du Doubs

Rééquipement de la Maison de quartier Grette / Butte Demande d'aide financière auprès de la CAF du Doubs

Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 7	20/11/2018	Favorable unanime

1 - Contexte

La Maison de Quartier Grette / Butte a fait l'objet d'un incendie volontaire dans la nuit du 31 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018.

Une plainte a été déposée et le sinistre a été déclaré auprès de l'assureur de la Ville de Besançon.

2 - Sinistre

L'ensemble du sinistre a été évalué à 900 000 €. La franchise s'élève à 500 000 €.

Un inventaire détaillé des mobiliers et matériels détruits ou rendus inutilisables a été produit. Concernant la Maison de Quartier, cet inventaire fait état des éléments suivants :

- valeur à neuf : 98 176,66 € (116 498 € avec le matériel Petite Enfance),
- vétusté : 46 931,41 € (56 092,10 € avec le matériel Petite Enfance).

3 - Demande d'aide financière auprès de la CAF du Doubs

Il est proposé de solliciter une aide financière auprès de la CAF du Doubs pour le projet de rééquipement de la Maison de quartier Grette/Butte d'un montant de 44 222,71 €, correspondant au montant hors taxes des dépenses engagées ou envisagées. La subvention maximum attendue de la CAF peut s'élever à 22 111 €, soit 50 % du montant hors taxes du projet.

Activité	Equipement	Coût (TTC)
	Mobilier et équipements divers	4 456,49 €
Espace Parents / Enfants	Jeux et jouets	5 150,80 €
	Matériel de motricité	2 732,98 €
11.0.2	Jeux	5 701,82 €
Ludothèque	Mobilier	5 047,50 €
	Matériel audio-visuelp	7 269,00 €
Accueil des publics et des associations	Mobilier	3 464,12 €
	Accès sécurisé par badges	8 000,00 €
CLAS	Tablettes	2 400,00 €
TOTAL		44 222,71 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la CAF du Doubs une aide financière pour son projet de rééquipement de la Maison de quartier Grette/Butte d'un montant de 44 222,71 € HT, la Ville de Besançon s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Préfecture du Doubs

Regule 20 DEC. 2018

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

a Rremière Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 52 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0